

PETITS DÉTAILS DANS UNE GRANDE THÉORIE

par Danielle PORTE, Grenoble

Le lendemain, il mit le siège...

J'ai consacré, il y a quelque temps, dans ce périodique, une étude à la notation de temps par laquelle César indique la durée de sa marche, depuis le combat de cavalerie jusqu'à l'*oppidum*. L'expression *altero die* : « le jour suivant » s'emploie lorsque le déroulement d'une action occupe deux jours, et qu'on passe du premier au second, le suffixe *-ter* exprimant...l'altérité, c'est-à-dire la prise en compte d'un élément sur un ensemble de deux : *unus et alter* = « l'un et l'autre de deux ».

Nos adversaires alisiens, fort gênés par l'inexistence d'une plaine appropriée à un combat de cavalerie à moins de 60 km d'Alise⁽¹⁾, ce qui rend difficile l'arrivée sous l'*oppidum*, au terme d'une seule étape, d'une armée venant de combattre, obtiennent leurs deux étapes en traduisant *altero die* par : « le surlendemain ». Que le latin proteste ne les dérange pas beaucoup.

En cherchant une version latine pour mes CAPESiens, je suis tombée sur une phrase de la *Guerre Civile* qui clôt la discussion : *Responsum est ab altera parte Aulum Varronem profiteri se altera die ad conloquium venturum atque una visurum quem*

ad modum tuto legati venire et quae uellent exponere possent ; certumque ei rei tempus constituitur. Quo cum esset postero die ventum... (B.C., 3, 19, 4)

Il s'agit d'une entrevue organisée entre P. Vatinius, légat de César, et T. Labiénus, l'ex-second de César, passé à Pompée dès le début de la guerre civile, et dès lors enragé contre son ancien chef jusqu'à ne vouloir entendre parler de trêve que « lorsqu'on lui apporterait la tête de César ». Vatinius demande que les Pompéiens reçoivent ses légats pour qu'on puisse discuter entre citoyens. « Il fut répondu par le parti adverse qu'Aulus Varron proposait de venir à un entretien le lendemain (*altera die*), et qu'on examine ensemble selon quelles modalités des ambassadeurs pourraient venir en sécurité pour exposer leurs demandes. On fixe une heure pour cela. Comme on s'était rendu là le lendemain (*postero die*)... »

Il apparaît donc que *postero die*, qui signifie sans équivoque « le lendemain » remplaçant *altero die*, confirme le sens identique de cette expression. César parvint donc bien sous Alésia le lendemain du combat de cavalerie.

Histoire de gros sous : les monnaies mandubiennes d'Alise

Nous fûmes alertés tout d'abord par la réponse qu'adressa M. Bernard Sergent, du C.N.R.S., autrefois actif dans la défense de notre cause, à une lettre d'un membre du C.A. qui lui rappelait notre existence et lui demandait si l'on pouvait toujours compter sur lui :

« Je dois me rendre à l'évidence : Alésia est bien Alise-Sainte-Reine. Ce qui m'a convaincu, ce ne sont ni les fouilles, ni les assertions des chercheurs sur le terrain. À ce jeu-là, j'étais d'accord avec les Jurassiens : tant qu'on n'avait pas fouillé à Chau-des-Crotenets (sic) rien n'était décidable.

En fait, dans ma propre fiche « Alésia », j'avais noté, à la suite de la lecture d'un article de la numismate Brigitte Fischer, que les monnaies des Mandubii se répartissaient chez les peuples les plus voisins d'Alise. Il n'y a pas de monnaies des Mandubii (dont Alésia était la capitale) du côté du Jura. Voulant en avoir le cœur net, j'ai appelé Brigitte Fischer : elle confirme entièrement ce qu'elle écrivait, et, pour

elle, qu'Alésia soit Alise est une évidence, pas du tout, comme pour moi, en fonction des fouilles, mais bien en raison de la répartition des monnaies Mandubii. Cette raison-ci est contraignante. Je ne vois pas de moyen de la contourner. Autant il y a un manque du côté des fouilles archéologiques, autant la découverte de milliers de monnaies celtiques en France permet de constituer des cartes de répartition. Ici, elles entourent Alise, pas la Chau-des-Crotenets ».

Stupéfaction, consternation, désespoir. Des monnaies mandubiennes autour d'Alise. Alors qu'on ne connaît aucune monnaie mandubienne !... Une découverte récente ? Tenue cachée par nos ennemis pour nous confondre avec éclat ? Le coup était rude. Et tout un réseau de communications fiévreuses s'établit aussitôt entre ceux qui connaissent depuis le plus longtemps le dossier « Alésia ».

Je décidai alors d'écrire à B.Sergent, pour lui demander les coordonnées de Mme Fischer :
.../...

(1) Si l'on adopte l'hypothèse de Napoléon avec la vallée de la Vingeanne, la distance devient 90 km, ce que L.A. Constans estime excessif : « c'est trop loin d'Alésia (90 km) où Vercingétorix parvint, semble-t-il, dans la nuit, et César le lendemain » (B.G., en note, p. 260 de l'édition 1987). Notons au passage que L.A. Constans traduit correctement *altero die*, et souligne honnêtement le problème que pose la distance pour Alise Sainte-Reine.

« Votre lettre constitue un scoop, en ce qu'elle évoque la découverte de monnaies des Mandubiens autour d'Alise !

Est-ce possible, puisqu'il n'existe, à la connaissance de tous les membres « instruits » de notre équipe, aucune monnaie des Mandubiens, où que ce soit !

Vous devez bien penser que s'il en était ainsi, nous n'aurions pas perdu tant d'années à chercher les Mandubiens, dont, d'autre part, personne ne sait rien, puisque leur « connaissance » se borne à trois ou quatre textes dans lesquels rien n'est dit à leur sujet, hormis qu'ils habitaient Alésia, et moururent de faim une fois expulsés par Vercingétorix. Vous devez bien penser que si l'on avait découvert, où que ce fût, une seule monnaie mandubienne, le monde savant en aurait été ébranlé sur ses bases ! Enfin des Mandubiens... palpables !

À moins que quelque découverte sensationnelle (mais tenue secrète, puisque aucune des revues d'Histoire que nous lisons tous n'en a fait mention) se soit produite depuis la dernière conférence de M. Reddé au Collège de France (13 octobre 2003), faisant soudain fleurir ces monnaies tant désirées autour d'Alise, je ne peux les considérer, pour l'instant, que comme des monnaies mythiques.

Il me semble que si ces monnaies avaient donné la certitude que vous dites, M. Reddé n'eût pas manqué, soit dans son ouvrage de 2003, soit dans sa conférence, d'en tirer argument pour situer le territoire des Mandubiens. Or, p. 122 de l'Archéologie face à l'imaginaire, M. Reddé écrit toujours :

« Où localiser les Mandubiens ? Ce petit peuple n'est connu que par la mention qu'en fait César, à propos de l'épisode d'Alésia. (...) Dans le cas qui nous intéresse ici, les Mandubiens ne nous servent de rien pour localiser Alésia. Ce petit peuple est là où nous situons Alésia, et non le contraire. »

Que de telles monnaies « entourent Alise », comme vous l'écrivez, et pas Chaux-des-Crotenay n'a rien d'étonnant, puisque personne n'a jamais fouillé à Chaux. Mais a-t-on bien la certitude que ces mystérieuses monnaies trouvées autour d'Alise sont vraiment des monnaies mandubiennes ?

Je souhaiterais vivement que vous me communiquiez les coordonnées de Madame Brigitte Fischer, car je désire voir de mes yeux ces pièces si rares. Et lui demander, surtout, sur quels critères elle s'est fondée pour les identifier. En effet, ne sachant RIEN des Mandubiens, nous ne sommes pas en mesure d'identifier comme mandubiens ni un nom ou une effigie de chef, ni un nom ou une effigie de divinité, pas plus qu'un symbole monétaire quelconque. Or, ce sont essentiellement des noms de chefs, de dieux ou des symboles qui frappent les monnaies gauloises. On n'inscrit pas de noms de peuples (Arvernes, Allobroges, Éduens ou autres) sur les produits du monnayage. Des monnaies Mandubii seraient déjà en elles-mêmes une curiosité.

Et quand bien même on trouverait en tel ou tel endroit des monnaies de telle ou telle tribu gauloise, je ne crois pas trop que le fait soit décisif pour localiser la tribu en question. Les monnaies, c'est comme les gens... ça voyage ! Si je m'en vais perdre une ou plusieurs pièces portant l'effigie de Marianne à Pise, à Vienne ou à Helsinki, on n'en conclura pas que Grenoble ou Paris doivent être cherchées dans ces endroits-là. »

Je m'attendais à une réponse. Elle ne vint pas. J'écrivis alors à B. Fischer, au CNRS. En substance :

« Sur quels critères (inscriptions ? symboles ? représentations figurées ?)

vous appuyez-vous pour définir une monnaie comme « mandubienne » ? À ma connaissance, en effet, il n'existe aucune monnaie qu'on puisse affirmer mandubienne. (...) Quelques recherches sur Internet ne m'ont pas grandement avancée sur le fond du problème : on signale des monnaies au « taureau cornupète » - mais pourquoi est-ce un critère d'attribution aux Mandubiens ? - frappées des lettres M et A, mais on les a trouvées « dans le Nord de la France » (à Dreux en particulier), et les notices mentionnent toujours qu'elles proviennent d'un type originaire de Marseille (M Assalia).

Vous faites autorité dans le domaine de la numismatique des Celtes, et la question doit vous être familière. Je vous serais donc grandement obligée, si vous pouviez me donner une raison solide permettant d'identifier des monnaies comme mandubiennes ; si vous pouviez, également, me dire où l'on peut voir les monnaies mandubiennes trouvées autour d'Alise. »

La réponse de Mme Fischer ramena la sérénité dans nos cœurs en déroute :

« Si vous le permettez, je reprends mot pour mot l'une de vos phrases : « À ma connaissance... il n'existe aucune monnaie que l'on puisse affirmer mandubienne. » J'y souscris totalement. On a, en effet, attribué à ce peuple des potins imités des bronzes de Marseille, pour la seule raison qu'ils portaient les lettres MA ! Il est inutile de discuter la valeur de l'argument.

Actuellement, on ne connaît aucune pièce gauloise qui puisse être donnée aux Mandubiens. En revanche, après la défaite, les monnaies lingones abondent sur le site. Les Mandubii ont dû passer sous l'autorité du peuple de Langres. »

Ouf ! Ces sacrés Mandubiens nous auront donné chaud !

Je saluerai d'abord la courtoisie et l'honnêteté de Mme Brigitte Fischer, deux qualités auxquelles les milieux de l'archéologie et de l'histoire ne nous ont guère habitués.

Et je rêve devant les dégâts qu'a suscités, dans d'honnêtes cerveaux, l'hypothèse Alésia-Alise. Comme, jadis, les Séquanes de l'Ouest qu'inventa J. Carcopino, tiraillé entre Alésia = Alise et l'affirmation de Dion Cassius « César fut arrêté par Vercingétorix en Séquanie », voici que, à cause de la même équation Alise = Alésia, il faut expliquer d'une façon ou d'une autre les monnaies lingones autour d'Alise. Puisque Alise est Alésia, elle est la capitale des Mandubiens. Puisqu'on trouve des monnaies lingones sous les murs de ces Mandubiens, c'est qu'ils ont été lingons quelque jour. Donc, soumis par les Lingons.

Quand ? Où ? Comment ? Selon quels textes ?... L'Archéologie ne suffit pas à trancher à elle seule la situation géographique d'un peuple. Preuve en est ces monnaies marseillaises trouvées en Bourgogne et à Dreux.

Et ces monnaies mandubiennes, aussi fantômes que ceux qui les émirent, ou plutôt ne les émirent pas, suffisent à détourner de notre hypothèse des gens qui y croyaient... Vanitas vanitatum !

Pour nous, qui ne reconnaissons pas l'équation Alise = Alésia, le problème de la localisation des Mandubiens demeurera entier. Et nous laisserons aux Marseillais les monnaies MA. Après tout, Marseille, César... Une belle galéjade, en tout cas, les monnaies mandubiennes autour d'Alise.

PETITS DÉTAILS DANS UNE GRANDE THÉORIE

Alésia chez Diodore

En reprenant, pour vérifier un point de l'article de M. B. Péjac édité ci-dessus, le texte de Diodore de Sicile, 4, 19, je m'avise de tout petits détails, dans le texte bien connu de nous qui évoque la traversée de la Gaule par Héraklès venant d'Ibérie, et s'arrêtant pour fonder une ville « de grandes dimensions » (*eumégèthè*), que « les Celtes, jusqu'à notre époque, vénèrent, la considérant comme le foyer sacré et la ville-mère de toute la Celtique » ; qui, « depuis l'époque d'Hercule, demeura libre, *éleuthéra*, et inexpugnable, *aporthètos*, jusqu'aux temps actuels » ; qu'enfin César « prit de force et soumit aux Romains comme toutes les autres cités celtiques ».

La fondation de cette ville est conçue comme marquant un « aboutissement », au terme des expéditions civilisatrices d'Hercule en Gaule. Comme on laisse une garnison dans un pays qu'on quitte, à des fins de surveillance, Hercule installe les nombreux surplus d'une armée démesurément gonflée en cours de route, dans une ville nouvelle, avant de quitter la Celtique pour l'Italie. Par où ? À travers les Alpes et des chemins quasiment impraticables, qu'il élargit et transforme en routes carrossables.

Alésia → les Alpes → l'Italie : la suite du parcours nous encourage à placer Alésia tout près des Alpes, puisqu'il quitte l'une pour franchir les autres. Tout près des Alpes, c'est le Jura.

L'étymologie que donne, d'autre part, l'auteur grec du nom *Alesia*, n'a aucune valeur, c'est évident : il fait venir *Alesia* de *alè*, c'est-à-dire « l'errance », le « vagabondage » de l'expédition d'Hercule, qui a maté ou civilisé, chemin faisant, de nombreuses peuplades. Ce qui nous importe, c'est le *è* de *Alè*. *Alè*, pas *Ali*.

Un témoignage de plus dans le domaine linguistique. Une ville nommée depuis les temps mythiques *Alesia*, avec un *e*, ne va pas se transformer en ⁽²⁾*Alisia* gauloise que postule le nom d'Alise, et reprendre son *e* quand César en parle, pour retrouver son *i* dès l'achèvement de la conquête (plaque de Maillart de Chambure et son *Alisija*). La tradition est unanime, de

Alésia chez Tacite

M. le Professeur Paul Jal, qui a été chargé du compte rendu de *l'Imposture* dans la revue *Latomus* (ce qui m'honore grandement, outre que son étude, objective, ne rejette aucunement notre théorie) discute ma traduction de *fatalis armis Caesaris*, dans le poème du moine Éric, par « fatale aux armes de César », ce qui est pourtant le sens normal de *fatalis* + datif. Il préfère en revenir à l'interprétation contournée « marquée par le destin pour les armes de César » qui épargne au chantre d'Alise une énormité historique : César assiégé par Vercingétorix !

Diodore à Charlemagne : *Alisanu*, sur un poëlon sacrificiel trouvé vers Dijon, I^{er} siècle ap. J.-C. ; *Alisien(ses)*, nom des habitants, sur une tessère en plomb d'époque antonine ; *Alisana* sur un vase votif ; *Alisia* sur le sol d'or d'Avitus ; *Alisia* dans le martyrologe hiéronymien ; *Alisana loco*, dans un martyrologe retenu par les Bollandistes (sept., 3) ; *Alisiensi loco* dans la Vie de Saint Germain d'Auxerre (VI^e s., par le moine Constantin ; *Alisia*, dans les miracles de saint Loup évêque de Troyes (VI^e s.) ; *Alisiensi oppido*, dans la vie de Saint Amatre d'Auxerre (VI^e s.) ; *pago Alisiense*, dans la Vie de Saint Germain de Paris (Fortunat) ; et enfin *Alisia castrom*, sur un triens mérovingien (VII^e s.). Il faut attendre Éric, en 864, pour voir confondre *Alesia* et *Alisiia*. Ce n'est pas tant l'évolution phonique qui importe, mais la solidité sans faille d'une tradition historique.

À propos d'écriture, je citerai la réponse que me fit M. le Recteur François Hinard, Professeur à l'Institut d'Histoire de Paris IV-Sorbonne, au sujet du texte de Dion Cassius qui porte *Salesia* (en grec), et dont nos compétiteurs salinois font leur cheval de bataille. F. Hinard étant éditeur de Dion Cassius, son avis est déterminant.

« En Dio XL, 39, 3, la leçon es Salesian est, si j'en crois l'édition E. Gros, Paris, 1855, confirmée par trois manuscrits (E, G & H). Mais E. Gros précise, dans une note, que cette ancienne leçon « provient de ce que le copiste a répété le s final de la préposition au commencement du mot suivant. » C'est, en effet, un type de faute parfaitement connu. « La véritable leçon se trouve dans A (sans doute le Laurentianus 70, 10, mais Boissevain l'appelle Lb et il était autrefois nommé Mb !) qui porte esalesian = es Alesian.

(...) Boissevain adopte la leçon Alésian (Ἀλεσιαν) en précisant que c'est sur la foi de Diod. 5,24,2, de Strabon, 4,2,3 & de Plut., Caes. 27 qui portent Alésia (Ἀληστια) et de Polyæn. 8,23,11 qui a Alaisia (Ἀλαισια). »

Nous noterons aussi que toutes les formes de « e » sont là, mais qu'il n'y a jamais de « i ».

Outre que *fatalis*, au sens « marqué par le destin » - qu'on trouve, par exemple, dans le *dux fatalis*, le chef « élu du destin » - se construit sans complément, la tournure est boiteuse : on attendrait « choisie par le destin pour (offrir la victoire) ou pour (assurer la gloire) aux armes de César », mais pas « choisie par le destin pour les armes de César », ce qui est proprement incohérent. Or, le texte d'Éric respecte, ailleurs, la grammaire latine.

Mais cette victoire de Vercingétorix sur César est-elle si étonnante ?

.../...

(2) Toutes les références sont à la disposition des curieux.

On sait, par Plutarque, *Cés.*, 27, 4, dans quelles difficultés César se trouva, « pris au piège entre deux armées si considérables que, leur jonction faite, il était complètement cuit », ce qui, dans une traduction plus académique, devient : « il était irrémédiablement perdu ».

La victoire d'Alésia n'eut pas, à Rome, le même retentissement que d'autres combats célèbres, Cannes, Trasimène ou l'Allia. La relation du triple triomphe de César (Plut., *Cés.*, 55) ne cite ni Alésia ni Vercingétorix. La victoire sur Vercingétorix ayant été remportée *in extremis*, grâce à l'inertie de ses propres alliés, César lui-même ne s'attarde pas ni sur la victoire ni sur la reddition du vaincu – *Vercingetorix deditur* : on peut difficilement abréger davantage. Et ses seconds d'alors, souvent passés dans les armées de son rival, n'avaient pas dû exalter ses mérites. Pour les Romains qui virent ce triomphe, six ans après le fameux siège, Pharsale avait gommé Alésia, la guerre civile avait bien fait oublier la soumission des Gaules. César était là, vainqueur de Pompée, Dictateur et dieu : qu'importaient ses revers passés ou ses victoires ?

Florus, déjà, commit une confusion de taille, en confondant Gergovie, et Alésia : après avoir rasé et incendié Alésia, il (= César) fit porter tout le poids de la guerre sur Gergovie des Arvernes, dont il fut vainqueur et dont le chef, Vercingétorix, vint se jeter à ses genoux en suppliant (I, 45).

C'est au moins aussi « gros » que l'erreur d'Éric.

Mais il y a mieux. Tacite, le roi, l'empereur des historiens latins, nous rapporte, (*Ann.*, 11, 23) un débat qui agita le Sénat, sous le règne de Claude, en 48 ap. J.-C. Claude a l'intention d'ad-

À chacun son Éric

Il est remarquable que l'emplacement de Gergovie, comme celui d'Alésia, dépende de fantaisies nées dans des têtes mal-pensantes des temps médiévaux ou de la Renaissance.

Je ne résiste pas au plaisir de vous citer un article publié par l'académicien Pierre de Nolhac dans le journal *l'Illustration*, le 25 février 1933, p.219-222. Que M. Girard, notre adhérent clermontois, soit remercié de me l'avoir procuré !

« À la fin du règne d'Henri II vivait à la cour épiscopale de Guillaume Duprat, évêque de Clermont en Auvergne, un humaniste florentin, compagnon singulier et charmant.

Ce Gabriel Siméoni imprimait à Lyon, dans sa langue et dans la nôtre, des livres qu'il emplissait d'une érudition assez confuse, mais abondante. Il se délectait particulièrement aux inscriptions latines, médailles, pierres gravées et autres antiquités, dont il voyait la France assez bien pourvue (...) C'est à ce docte personnage qu'on doit le commencement d'une tradition.

Par une journée qu'on peut supposer belle, l'évêque de Clermont tint son cercle érudit sur la haute terrasse de son château de Beauregard qui fait le centre de la Limagne et d'où se développe magnifiquement la chaîne volcanique des Dômes. L'aimable Siméoni reprend son éloge habituel de cette admirable contrée, si fertile, si peuplée, si heureuse,

mettre au Sénat un contingent de notables gaulois, jouissant depuis longtemps de la citoyenneté romaine. Il se heurte à la violente opposition des magistrats romains : « N'était-ce donc pas assez que les Vénètes et les Insubres aient envahi la Curie, sans y introduire encore, avec des bandes d'étrangers, comme un ramassis de captifs ? » Outrés, les sénateurs rappellent les audeces des Gaulois : le désastre qu'ils infligèrent à Rome au bord de l'Allia, la prise du Capitole (en -390). Et surtout : « Ils allaient tout occuper, ces nouveaux riches, dont les aïeux et les bis-aïeux, à la tête des peuplades ennemies, avaient taillé en pièces nos armées par le fer et la violence, **assiégé le divin Jules à Alésia** (*dium Iulium apud Alesiam obsederint*). Nombreux sont les exemples de *apud* + un nom de ville au sens de « à », non pas de « près de », comme le traduit P. Wuilleumier ; ou remplaçant le locatif pour un nom de ville. *Apud Alesiam* signifie donc bien « à Alésia ».

Dans la mémoire des magistrats de Rome, un siècle après l'événement, c'étaient les Gaulois qui avaient assiégé César. Alors, sept siècles après...

L'armée de renfort assiégea bel et bien César qui assiégeait Vercingétorix. Peut-être les ennemis du Proconsul montèrent-ils en épingle cette situation paradoxale et dangereuse qui avait mis les légions romaines au bord de leur perte. Et les historiens semblent bien avoir retenu cet aspect-là de l'épisode d'Alésia.

De là à ce qu'un moine, au VIII^e siècle de notre ère, désireux, qui plus est, de chanter la gloire d'Alise, où Sainte Reine fut ensevelie, ait transformé, de bonne foi peut-être, au lu d'autorités telles que Tacite, la défaite de Vercingétorix en victoire, il n'y avait qu'un pas.

dont il a écrit une savoureuse description. Et devant cet auditoire lettré, il félicite la Limagne de posséder parmi ses montagnes celle qui a eu l'honneur d'être assiégée sans succès par le grand César.

— *Nous savons tous, dit un des assistants, que la ville de Clermont, capitale de l'Auvergne, n'est autre que l'antique Gergovia, capitale des anciens Arvernes, où leur roi Vercingétorix a remporté une telle victoire que César l'avoue lui-même au livre VII des Commentaires sur la guerre des Gaules.*

— *Ce récit, réplique Siméoni, ne saurait s'appliquer à la très noble ville de Clermont. Elle n'est point en un lieu élevé et difficile, ainsi que le décrit César, car l'on y accède aisément de la plaine. Je sais où est Gergovia, et je peux vous la montrer d'ici, à 2 petites lieues de votre cité.*

Et Siméoni désigne un long plateau qui s'avance en éperon au-dessus de la vallée rétrécie d'où débouche la rivière d'Allier.

— *C'est donc notre puy de Merdogne ! Qu'est-il de commun entre cette montagne et la forte ville qu'assiégea César ?*

— *C'est en effet le poggio di Merdogna, mais l'ignorance des habitants de ce village a laissé perdre un nom illustre.*

Me promenant au pied de ce puy (...) et les gens m'ayant dit que ce lieu se nomme Gergoi, j'ai gravi aussitôt cette haute montagne. J'y ai trouvé des rues, des maisons et des vestiges de murailles, .../...

PETITS DÉTAILS DANS UNE GRANDE THÉORIE

je demeure persuadé qu'elle doit porter le nom de Gergovia et je forme le dessein d'y élever un petit monument des deux centurions de la VIII^e légion, Fabius et Pétrolius, qui périrent en donnant l'assaut, et dont leur chef a célébré le courage.

Comme l'assistance se récrie à ce beau récit, quelqu'un fait observer qu'on n'a jamais ouï parler de telles antiquités à Merdogne. Siméoni ajoute alors un argument péremptoire :

— Au pied de ce puy, dit-il, plusieurs villages ont assurément reçu leur nom des Romains et deux portent témoignage de la bataille sanglante où nos légionnaires furent occis. Vous connaissez Romagnat et Aubière ; ces noms joints font une phrase : Romani hac obiere (ici sont morts les Romains !).

Cette démonstration enleva sans doute tous les suffrages, car elle paraît triomphalement dans la page pittoresque où Siméoni a fait part

de sa découverte à la postérité.

(...) Si j'insiste sur les débuts de ce qu'on appellera bientôt la « légende de Gergovie », c'est que cette légende savante, qui a fait couler tant d'encre savante et en fera couler encore, n'a point d'autre origine que l'aventure du bon humaniste florentin. Un nom recueilli auprès d'une montagne, que des chartes du moyen âge, encore qu'un peu confuses, semblent répéter, une exploration superficielle d'un plateau où personne ne retrouvera les constructions rêvées par un voyageur imaginaire (...) voilà une base bien fragile pour toute la littérature archéologique qui va s'édifier ».

Cela ne vous rappelle rien ?

Et si l'on vous dit que Napoléon III vint deux fois à Gergovie, accompagné... du colonel Stoffel, quand il rédigeait sa Vie de César, cela vous parle-t-il davantage ?

Damnatio memoriae

Qu'ait persisté le nom d'Alesia dans Alise est, pour Jules Toutain, qui fut Directeur des Fouilles d'Alesia dans les années trente, une source de perplexité. Bien vite tarie, toujours en considération de l'équation *Alesia* = Alise.

L'argument qu'il avance est exactement le même que le nôtre, et exactement l'inverse.

Soit la destruction de Carthage et celle de Corinthe, l'une et l'autre en 146 av. J.-C. : l'une et l'autre ont perdu leur nom, puisque Rome effaçait radicalement l'existence des rebelles, hommes ou villes, en supprimant leur nom, essence même de l'être, c'est-à-dire de ce qui est. Ce sera justement César qui leur rendra « l'honneur du nom », précise Dion Cassius.

De la même façon, en Gaule, Gergovie et Bibracte ont perdu leur nom, subissant la *damnatio memoriae* qui accompagnait la destruction de ce qui avait fait obstacle au nom romain. « Le nom de Gergovie rappelait et l'explosion même de la révolte préparée par le grand chef arverne Vercingétorix et le grave échec subi par le futur vainqueur des Gaulois. Au nom de Bibracte se rattachait le souvenir de l'assemblée, dans laquelle avait été décidée la lutte à outrance contre Rome et qui avait vu s'accomplir la défection des Éduens²³. La disparition des deux villes et de leurs noms mêmes était une satisfaction donnée à l'orgueil et aux rancunes de César. Alésia, au contraire, avait été le théâtre de la victoire décisive remportée par Rome » (Alésia gallo-romaine et chrétienne, la Charité sur Loire, éd. Delayance, 1933, p. 15-16).

Donc : Carthage a coûté à Rome un siècle de guerres et presque son existence : avec la victoire de Scipion Émilien, dont on dit qu'il pleura sur ses ruines : elle perd son nom.

Numance a été une victoire aussi marquante que durement acquise pour le même Scipion Émilien : elle perd son nom.

Bibracte est un symbole détestable, le déclenchement de la guerre à outrance : elle perd son nom.

Gergovie a été le seul échec du Proconsul en 52, et un souvenir cuisant : elle perd son nom.

Alésia, si elle ne met pas un terme à la guerre des Gaules (il reste encore Uxellodunum, qui n'a pas non plus conservé son nom !), fut et resta la victoire la plus fameuse de César, mais la plus chèrement gagnée : elle garde son nom.

Comment comprendre ?

Alisiia est, en effet, la faille de ce système parfaitement compréhensible, la fausse note dans un sextuor impeccable.

Jules Toutain règle la question par des considérations de politique « à la fois généreuse, perspicace et habile » de la part de César, puis d'Auguste, qui « prenait exactement le contrepied » de la politique romaine républicaine, « politique de colère, inintelligente et barbare ». Et cela réussit, à preuve « l'éclatante prospérité » de Carthage et de Numance aux premiers siècles de l'ère chrétienne. Et la survivance d'Alésia sur le Mont Auxois, avec son nom gaulois, sa transformation en une ville gallo-romaine parée de monuments...

Mais, en bonne logique, César aurait bien dû en faire autant pour Bibracte et pour Gergovie, si l'on en croit la prospérité future d'Autun et de Clermont-Ferrand (dans l'identification qu'on en faisait à l'époque où écrivait notre auteur), comparée à l'insignifiance d'Alise Sainte-Reine !

Pour nous autres contestataires, si Alise garda son nom gaulois d'*Alisiia*, c'est qu'elle ne fut pas le théâtre de la « victoire décisive » de César sur la Gaule ; c'est qu'elle ne fut pas *Alesia* ; c'est donc qu'il faut chercher *Alesia* en un lieu dont le nom ne soit pas *Alise*.

Alise, ville des Éduens

La question est plus importante qu'on ne croit, ne serait-ce que pour l'argument que nous fournit la situation de l'Alésia césarienne dans le pays des Éduens, lorsqu'on fait intervenir l'ignorance des assiégés de « ce qui se passait chez les Éduens », et la décision de César, aux lendemains du siège, de « partir chez les Éduens », tout autant que le renvoi « en Séquanie » de Labiénus, qui l'accompagne alors. Raisonnablement *a contrario* :

- Si Labiénus repart pour la Séquanie, c'est qu'il n'y est plus alors, et y était avant.

- Si César part chez les Éduens, c'est qu'il n'a pas assiégé une ville éduenne.

- Si les assiégés ne savent pas où en sont les Éduens, c'est qu'Alésia n'est pas chez les Éduens..

Afin de contrer ces déductions bien simples, mais imparables puisqu'elles s'appuient sur les textes, les Alisiens font de leur mieux, y compris en corrigeant les frontières, pour expulser *Alisiia*-Alise de chez les Éduens.

Mais elle résiste, la diablesse. Alors... d'autres textes !

J'ai déjà fait valoir le poème du moine Éric, où il est affirmé qu'Alisia veille « sur les frontières du pays éduen ». C'est une ville frontalière, Bibracte étant la capitale.

Au dossier des balles de fronde pour compléter ce que j'en dis dans l'Imposture

Que ce soient bien des balles, non des billes, n'importe quel stratège amateur, aussi bien que n'importe quel gamin ayant un jour manié une fronde peut le confirmer.

Que lesdites balles n'aient rien à voir avec les énormes boules de pierre qu'on peut voir à St-Germain-en-Laye, n'importe quel cerveau de bon sens l'admettra aisément : si on veut lancer un boulet de catapulte au moyen d'une fronde, il y a de fortes chances qu'on se le reçoive sur les pieds. J'espère en avoir convaincu mon interlocuteur journaliste, interrogé par Jacques Pradel, et avec qui je poursuivis la discussion au téléphone.

Des balles de fronde en plomb gravées, il n'en existe pas beaucoup. Le *Corpus des Inscriptions Latines* n'en signalait, en son temps, qu'un seul exemplaire, pour l'Espagne (introd. p. 659), marqué des lettres CN MAG IMP désignant le fils de Pompée, Cnéius Pompéius Magnus, général en chef (*imperator*), trouvé

Dans la même étude de J. Toutain, on relève, p. 126-127, des précisions fort instructives.

Le culte de sainte Reine, décapitée devant les portes d'Alise (là où jaillit une fontaine à son nom) remonte à la fin du V^e siècle^[4]. Éric n'écrit qu'en 864.

Avant lui, le désert ? Que non pas. Le plus ancien texte évoquant sainte Reine est le Martyrologe de Jérôme, ou Hiéronymien, que J. Toutain cite d'après le manuscrit de Berne (codex Bernensis), rédigé sous Clotaire II (c.-à.-d. avant 628). Qu'y lit-on ?

- qu'Alise s'appelle, en latin, *Alisia*, pas encore *Alesia*

- et qu'elle est en territoire éduen : *et in territor(io) Eduo civit(at)is loco Alisia, natal(is) Sce (= sanctæ) Regine (= Reginæ) martyrae.*

Confirmation est donnée par le manuscrit de Wissemburg, qui porte *Alisia* et *Eduæ*.

Un peu compliqué, tout cela ? Sans doute. Mais c'est la preuve, accessoirement, qu'au V^e siècle, Alise Sainte-Reine s'appelle encore *Alisia*. C'est la preuve, surtout, qu'Alise Sainte-Reine est bien située en terre éduenne. Toutes les gommages et les adroits croquis actuels n'y peuvent – heureusement – rien faire.

à Munda, où effectivement, en 46 av. J.-C., il affronta César (CIL, II, 4965). C'est le nom du général qui se lit sur l'arme, pas celui d'un simple légat. De balles moulées, point n'en est-il question..

Quant au fameux LAB ou LABI qui orne la balle de fronde trouvée, nous dit-on, à Alise, qui serait le début du nom de Labiénus, légat de César, il faut peut-être se méfier : dans l'*Instrumentum* du CIL, au volume XIII, 3, qui répertorie le mobilier archéologique, on trouve souvent des estampilles, moulées, d'ateliers de potiers. Dont, à Pupillin, pas loin de chez nous d'ailleurs, une marque OF LÆLI, soit : *officina Læli*, « atelier de Lælius ». Et parmi ces marques, beaucoup de LABIO, LABI, LABIONIS et autres, qui n'ont, assurément, rien à voir avec Labiénus.

Je n'en conclus rien. Mais c'est à méditer, je crois.

[4] Il faut comprendre, dans l'optique romaine, la défection des Éduens se lançant dans la révolte (massacre des commerçants romains à Cenabum), eux, les « meilleurs amis » voire « les frères » du peuple romain, dans les lettres de Cicéron, et aussi chez César. Les Éduens, en vrais professionnels de la défection, lâcheront aussi Vercingétorix, pendant la fameuse « bataille du camp Nord ». Nous comptabiliserons les défections des Éduens un de ces prochains jours.

[4] Dans les *Lectiones* (= offices, ou « Ancien bréviaire de Flavigny ») de sainte Reine - écrites par le moine bénédictin Dom Hugues Vaillant (avant 1659) d'après l'Apologie pour la véritable présence du corps de sainte Reine d'Alise dans l'abbaye de Flavigny, par Dom Georges Violé (2^e éd. 1653), lequel a recueilli des versions de l'ancien office du IX^e siècle, dont l'auteur affirmait qu'il les tenait de la bouche même de saint Égil, l'Abbé qui fit venir d'Alise à Flavigny les reliques de sainte Reine, en 864 - il est dit qu'une église fut édifiée au-dessus du tombeau, retrouvé alors, de la sainte, vers l'an 400, circa annum quadringentesimum.

PETITS DÉTAILS DANS UNE GRANDE THÉORIE

Les armes à la main

Puisqu'il est question d'armes...

Les pages 201 à 204 du livre de M. Reddé (*l'Archéologie face à l'imaginaire*) sont consacrées à examiner les questions que fait surgir l'identification d'Alésia avec Alise, et les réponses que peut apporter l'archéologie.

Non, César n'a pas menti, mais ses chiffres sont faux.

Non, la colline Nord n'est pas au Nord, mais César n'était pas au centre d'Alise quand il donne ses coordonnées. Et puis, le latin « ne prend presque jamais en compte la notation des points cardinaux intermédiaires ». Ah ! bien ?

J'ai déjà écrit que César avait parfaitement situé la Belgique au Nord-Est de la Gaule (*a septentrione et oriente sole*), et non au Nord, ce qu'il eût fait si la facilité eût fait loi.

Rien n'est dit, en revanche, sur le seul endroit où le bât blesse vraiment, la taille de la colline. Pudique formule : « la réalité topographique du Mont-Auxois est parfaitement cohérente avec le texte du Proconsul » (p. 202).

Alors, ce texte, est-il juste, est-il faux ?

Les chiffres ont été « délibérément grossis par César » (p. 203) ce qui justifie l'exiguïté de la place forte, à laquelle il ne faut plus reprocher de n'avoir pu accueillir le nombre de Gaulois qu'a indiqué César, puisque ce nombre est faux. Mais sa description est parfaitement cohérente avec le site d'Alise.

Un nombre faux permet donc d'affirmer que l'identification est juste. On s'empêtre.

Il faudrait commenter chaque ligne de ce chef-d'œuvre du double langage. Contentons-nous ici des armes.

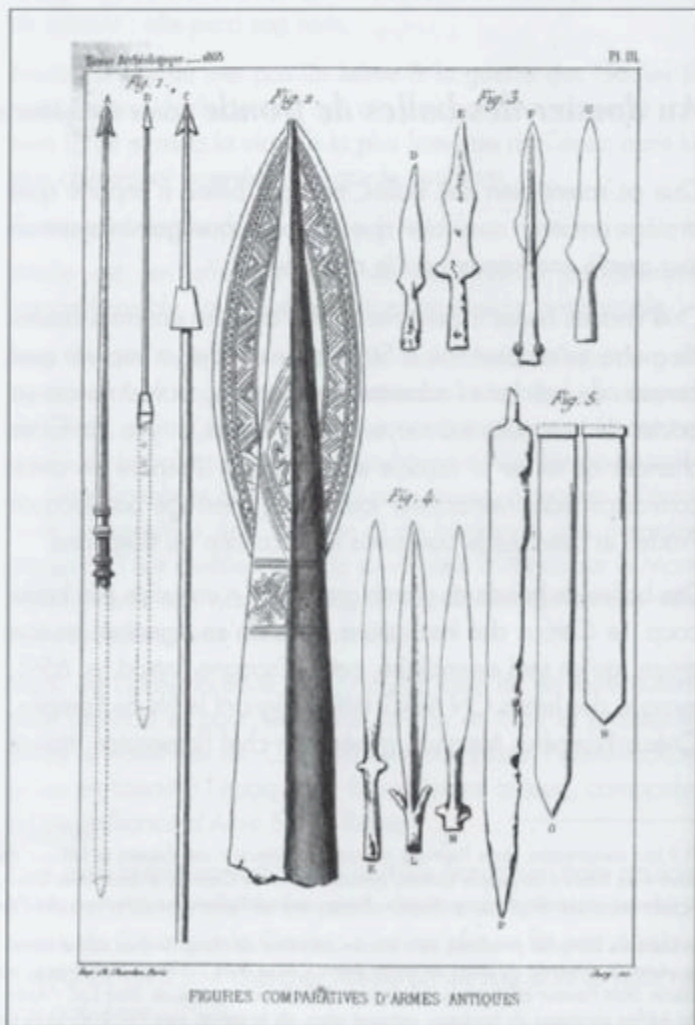
« Il est absolument certain que ce complexe » (armes et monnaies) « est bien daté du milieu du 1^{er} siècle avant notre ère, et pas de l'époque gallo-romaine, voire mérovingienne, comme d'aucuns l'ont encore récemment affirmé, en toute méconnaissance de cette question ».

Mais les « d'aucuns » - suivez mon regard ! -, eux-mêmes officiers voire officiers supérieurs, avaient, comme on dit, « de la doc' ». Et pas récente, et pas d'ignorants : contemporaine des découvertes d'armes, justement.

Je vous laisse apprécier les éléments de la critique adressée par J. Quicherat au mémoire que publia M. Verchère de Reffye, officier de Napoléon III, sur les découvertes faites à Alise en 1863. Sans doute, un spécialiste de 1865 est-il loin de valoir un spécialiste de 2003. Mais sur le plan de l'armement romain et cel-

tique, des gens qui se battaient souvent à l'arme blanche ne possédaient pas qu'un savoir livresque.

D'abord, le *pilum* : jusqu'en 1865, il n'avait pas été possible de recueillir un seul échantillon de cet objet si courant. Or, voici que le Conservateur du Musée de Mayence, M. Lindenschmit, en a réuni plusieurs. Ce sont, à vrai dire, des *angon* mérovingiens, qu'il a pris pour des *pila*, d'après un cippe funéraire de soldats de la XV^e légion *primigenia*. En fait, ces *angon*, dotés d'une douille de 10/15 cm., ne peuvent être des *pila*, dont le fer en mesurait 45. Ce que le Conservateur mayençais croyait être des *pila* n'étaient donc que des armes de « barbares germains, du IV^e au VIII^e siècle de notre ère ». D'autres « *pila* », trouvés dans le Rhin, ne répondaient pas à la description de Polybe et de Plutarque : leur fer est fixé dans le bois, au lieu que le bois soit fixé dans le fer. En outre, on pouvait charger avec le *pilum* comme on charge à la baïonnette, et ces fers de 6/8 mm. d'épaisseur n'en auraient pas donné la possibilité.



Se fondant sur ces *pila* inacceptables, M. de Reffye identifie comme tels onze fers trouvés à Alise et parfaitement hétéroclites : « dans l'un, la pointe a l'aspect d'un petit harpon à quatre crocs ; dans d'autres, cette pointe est conique, ou bien elle affecte la forme d'une petite pyramide quadrangulaire, sans compter qu'il y a des pointes méplates ayant la figure d'un cœur. Quant à la façon d'attacher le fer, les différences ne sont ni moins nombreuses ni moins radicales. Telle de ces armes s'emmanche comme une lance, telle autre comme un ciseau de menuisier, telle comme un couteau de cuisine. Et quels que soient la dimension, le poids, la pointe, c'est toujours *pilum*. »

Ces armes sont, en réalité, germaniques et tardives, identiques à celles qu'on a sorties « d'un si grand nombre de tombeaux francs, allemands, burgondes, saxons » (p. 8). Et J. Quicherat conclut : « Non, mille fois non, aucun des traits rajustés et éprouvés par M. de Reffye n'est de ceux qui furent employés le jour où succomba l'indépendance de la Gaule. » Pour les lances : lames « damasquinées en or et en argent avec un goût exquis » : qui sont « la preuve de l'habileté des armuriers mérovingiens ». On a trouvé, en effet, ces mêmes « tranchants en courbes et contrecourbes » dans des sépultures de l'époque allémannique (sic). « Quant au fer à crochets, il est peu de cimetières mérovingiens qui ne l'aient fourni. C'est l'arme que quelques antiquaires appellent *framée*. »

Les épées ? Les « soi-disant glaives ibériques déterrés sous le Mont-Auxois » mesurent 60 cm., au lieu des 40 qu'on trouve sur statues et reliefs républicains. Leur pointe est aiguë, tandis qu'elle devrait être très large. Conclusion : ils datent « des soldats des empereurs flaviens dont Végèce a décrit l'armement » :

Quicherat : lignes à méditer

D'une merveilleuse actualité, la conclusion de J. Quicherat, pourtant défenseur d'Alaise : elle vérifie le vieux proverbe *Nil novi sub sole* :

Examen des armes trouvées à Alise-sainte-Reine par Jules Quicherat, Professeur à l'École des Chartes, Rev.Arch., Paris, Didier, 1865.

« La découverte (des armes) remonte déjà au mois de mars 1863. Presque tous les journaux de la France et de l'Europe l'ont annoncée, et, qui plus est, ont décidé quelle en était la signification archéologique, de sorte que ce jugement, auquel de nombreux auteurs se sont référés depuis lors, est devenu presque souverain. On voit qu'il était à propos que les pièces fussent produites, ne fût-ce que pour la satisfaction de ceux qui aiment voir avant de croire. (...) Non, la solution d'un problème historique n'est pas un jeu de surprise et d'embûche ; oui, il faut que les cartes qu'on a dans la main soient mises libéralement et franchement sous les yeux de l'adversaire : c'est là la première condition pour que la partie soit dans les règles ; et la seconde

3^e siècle après J.-C.

Les armes d'Alise sont, soutient M. de Reffye, celtiques. Mais cet avis s'oppose à celui d'un de ses collègues, directeur, avant lui, des fouilles d'Alise, qui publia, en 1861, une épée trouvée la même année, et qu'il donne pour romaine, en se fondant sur une arme identique du Musée de Mayence, dont le fourreau porte les lettres romaines C S I. Cette arme avait été trouvée à Ingelheim.

Alors ? Celtique ? Germanique ? Romaine ?... Celtique d'après un modèle romain découvert en Allemagne ?... L'Archéologie n'en est plus à cela près. C'est du Celtique parce que c'est d'Alise. C'est d'avant J.-C. parce qu'Alésia c'est 52 av. J.-C., et qu'Alise c'est Alésia. Le combat est fini, faute de combattants.

De vrais combattants. Ce noble M. Verchère de Reffye l'énonce d'ailleurs fort bien : « *Quand on a pour but moins le désir de faire triompher sa propre manière de voir que d'arriver à la connaissance de la vérité par la discussion, on ne craint pas de prêter ses propres armes à ses adversaires.* »

O tempora, o mores ! Les nôtres, d'adversaires, refusent tout combat ! De ce que livre la terre alisienne, tout ne peut être que d'époque républicaine. Parce que c'est le Directeur de l'Archéologie française qui le dit. Et que les gens sensés, puisqu'ils ne sont pas archéologues, n'ont pas le droit de penser.

On se résigne difficilement à ne pas penser. S'il est possible qu'un combattant utilise les armes de son aïeul, voire de son bi-, tri- ou quadrisaïeul, il est bien délicat d'admettre qu'il puisse se servir des armes de ses arrière-arrière-arrière-arrière petits-enfants et davantage, jusqu'à sept siècles après lui. C'est ce qu'on fait faire sans états d'âme aux guerriers de 52 av. J.-C.

condition, c'est que l'adversaire ne garde rien pour lui des objections que sa conscience et sa raison lui suggèrent ».

Voilà des principes hautement moraux, que les fouilleurs et historiens de l'époque n'ont pas dû lire :

« J'obtins la permission de soumettre à l'Académie des inscriptions et belles-lettres un passage des Commentaires de César, d'où il résulte qu'aucun fossé n'a traversé la plaine qui régnait devant Alésia.

Une réponse verbale et évasive, à laquelle je n'eus pas le droit de répliquer sur le moment, fut la seule que reçut ma communication, -et les choses en sont restées là, quoique ce que j'avais lu à l'Académie ait été aussitôt après imprimé dans une revue, tiré et vendu à part.

Dans le même temps, M. le capitaine Bial, professeur à l'École d'artillerie de Besançon, après inspection des fouilles qui s'exécutaient sous Alise, démontra que les fossés découverts n'avaient pas de rapport avec ceux dont César se couvrit devant Alésia. Il ne lui fut pas répondu. .. / ...

PETITS DÉTAILS DANS UNE GRANDE THÉORIE

En 1862, M. Delacroix, le père de la question d'Alésia, dégagea du texte des Commentaires soixante-quatre conditions de topographie nécessaires pour fixer le site de la ville assiégée par César, et dont aucune ne convient à Alise-Sainte-Reine. Il ne lui fut pas répondu. .

En 1863, M Auguste Castan, rapportant devant la Société d'émulation du Doubs l'état des fouilles continuées autour d'Alise Sainte-Reine, donna des preuves invincibles de l'âge postérieur auquel se rapportaient les ouvrages d'investissement, ainsi que les objets nouvellement découverts. Son rapport, publié et distribué dans le monde savant, ne reçut pas de réponse.

La même année, M. Léon Fallue dénonça, dans l'article de la Revue française que j'ai précédemment cité, le caractère mérovingien des armes apportées d'Alise. Il ne lui fut pas répondu. (...)

Au milieu de cette conspiration du silence... <suit un § sur l'insertion d'une réponse obtenue grâce à l'intervention d'un huissier !>

(...) Il est plus commode d'affirmer ou de nier que de discuter. Les écrits pour Alaise contre Alise sont nombreux, et disséminés. Leur publicité a été celle à laquelle peuvent atteindre dans notre pays les travaux d'érudition. On compterait les personnes qui les ont lus, et plus d'une à qui il serait nécessaire de les avoir lus n'a jamais voulu s'en donner la peine. Des millions d'hommes, au contraire, sont depuis quatre ans périodiquement informés par des nouvelles insérées presque de mois en mois dans tous les journaux que décidément l'Alésia de César est Alise-Sainte-Reine, qu'on y retrouve tout des Gaulois et des Romains, et les ouvrages militaires de César, et jusqu'au gobelet du grand capitaine, enfin qu'une statue colossale de Vercingétorix (preuve devant laquelle on n'aura plus qu'à se taire) doit être élevée bientôt sur le Mont-Auxois.

La disproportion des forces est grande. Elle ne nous décourage pas. La vérité n'a pas été encore écrasée sous la pression des entrefilets. Sa voix a été couverte par des hurrah prématurés : elle s'empresse de la faire entendre aujourd'hui que s'annonce le moment qu'il aurait fallu prévoir avant de chanter victoire, aujourd'hui que la prévention subit l'inévitable nécessité de fournir ses preuves.

Voilà quelques-unes de nos raisons. Sans trop de présomption, il nous est permis de croire qu'elles forment un ensemble dont la solidité n'est pas ébranlée parce qu'on produit à l'encontre un amas d'armes telles que celles dont firent usage les pères ou les grands-pères des compagnons du roi Gondebaut. »

Ces lignes datent aujourd'hui de 140 ans. Elles n'ont pas pris une ride. Il suffit de remplacer Alaise par Chaux-des-Crotenay, et elles ont été écrites pour nous.

La vérité, c'est vrai, n'est pas pressée. Et nous nous employons à l'établir, aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain.

Pour finir, quelques lignes tout aussi savoureuses, extraites de Conclusion pour Alaise dans la question d'Alésia, du même Jules Quicherat, Professeur à l'École impériale des Chartes, Paris, 1858, consacré aux tours de passe-passe qui permirent à l'Académie d'enterrer les recherches « orientées » de M. Rossignol, archiviste de Côte d'Or, en faveur d'Alise.

« Blessés dans je ne sais quelle religion, ils ont commencé par crier à l'anathème, comme si l'arche sainte avait été violée, et des personnes, dont plusieurs se sont fait un nom en redressant des erreurs commises sur le sens des auteurs, n'ont pas voulu admettre qu'on se fût trompé en expliquant César. (...) En remontant à l'origine de l'interprétation accréditée par le temps, on aurait eu à décider si le témoignage d'un moine du IX^{ème} siècle l'emporte sur celui de César, de Plutarque, de Dion Cassius. (...) Se défiait-on de M. Delacroix ? Il fallait recourir au récit des autres excursions dans lesquelles les mêmes faits ont été constatés ; et, si l'on doutait encore, il fallait y aller voir. Voilà quelle est la conduite à tenir dans une question de critique.

Au lieu de cela, on se révolte, on s'interdit la lecture de tout ce qui se dit pour Alaise, on n'accueille que des écrits contradictoires, sans observer tout ce que ces écrits contiennent de sophismes, de contre-sens, de fausses citations et de lacunes ; on nie jusqu'à l'utilité d'une discussion, en se retranchant derrière une carte du Dépôt de la guerre, où les reliefs des parties basses ont été exagérés, et qui, donnât-elle d'ailleurs la plus juste idée des lieux, ne prouverait pas que les Romains n'ont pas pu faire la guerre dans le Jura, pas plus que la carte de la Kabylie ne prouvera, dans les âges futurs, que nos armées n'y ont pas porté de la cavalerie et des canons ; on multiplie les voyages au Mont Auxois pour constater des découvertes d'antiquités gallo-romaines qui ne font rien à la question, pour en rapporter une broche de fer et de la monnaie gauloise qui fait rire les connaisseurs en numismatique, pour y découvrir, à une distance impossible, les vestiges d'une prétendue circonvallation répondant à une montagne dont la disposition est telle, que la sottise du général qui l'aurait investie de la sorte ne serait surpassée que par celle de l'ennemi qui s'y serait laissé enfermer ; enfin, l'on s'enferme autant qu'il est possible, et on se réduit à la désagréable alternative ou de persévérer dans une opposition ridicule, ou de confesser qu'on s'est fait apôtre de l'erreur.

Si les champions d'Alise veulent m'en croire, ils choisiront ce dernier parti ; ils se convertiront ; ils apporteront le tribut de leur savoir et de leurs efforts au grand travail d'exploration qui doit commencer à présent. »

Les Alisiens convertis ? Il y faudrait un miracle. Comme on chante dans Carmen : « il est permis d'attendre, il est doux d'espérer »... Espérons, donc, et attendons.